Compte rendu du Comité syndical
du mercredi 2 juillet 2025 à 18h00
SMIRIL

L'an deux mille vingt-cinq, le deux juillet deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, le Comité Syndical du SMIRIL, dûment convoqué le dix-huit juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BUB, Président.

Membres titulaires présents : M. BUB Jérôme, Mme CHAIGNE Caroline, M. DESCHANEL Thierry, Mme MARI Victoria.
Membres suppléants : Mme DEVAUX Carole.
Membres titulaires excusés : M. ATHANAZE Pierre (qui donne pouvoir à M. BUB Jérôme), M. BRUN Jean-Jacques, Mme DEHAN Nathalie (qui donne pouvoir à M. BUB Jérôme), Mme EDERY Michèle (qui donne pouvoir à M. BUB Jérôme), M. FOURNIER MOTTET Benoit, Mme RANN Josiane, M. THIMONET Christophe, M. VERD Pierre.

Agents présents : Damien Dumollard – Directeur

Nombre de délégués titulaires en exercice : 12
Titulaires présents : 4
Suppléants présents : 1
Procurations : 3

Membres présents ou représentés : 8
Voix délibératives présentes ou représentées : 12
Date de la convocation : 18/06/2025

Délibérations présentées

1. Désignation du Secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du Comité syndical du 26 mars 2025
3. Présentation du projet d'éducation au fleuve 2025-2026 pour une demande de soutien financier à l'Agence de l'eau
4. Proposition de restauration de la salle pédagogique d'accueil des scolaires à la base nature et d'inscription du projet au contrat « Eau & Climat » pour co-financement
5. Proposition de renouvellement de la convention de partenariat avec la plateforme de Feyzin (Total Energies) pour la période 2025-2027
6. Marché à procédure adaptée pour le transport des scolaires dans le cadre du programme d'éducation au fleuve (2026-2029)

1. Désignation du secrétaire de séance

Mme Caroline Chaigne est désignée secrétaire de séance.

2. Approbation du compte rendu du Comité du 26 mars 2025

Le Comité syndical valide à l'unanimité le compte-rendu du 26 mars 2025 sans modification.

3. Présentation du projet d'éducation au fleuve 2025-2026 pour une demande de soutien financier à l'Agence de l'eau

Les programmes de sensibilisation à l'environnement et de découverte de l'espace naturel auprès des publics se font dans le cadre du Plan Rhône avec le soutien financier de l'Agence de l'eau et avec le soutien affiché de la CNR dans le cadre de la convention pluriannuelle de partenariat. Les projets sont planifiés en suivant le cycle de l'année scolaire.

Les **projets scolaires** pour l'année 2025-2026 prévoient **737 interventions** pour 243 classes du territoire (~5 664 élèves) :

- 698 interventions réalisées par les 24 partenaires pédagogiques, dont 52 interventions seront réalisées en lien avec les projets école dehors des enseignants ;
- 30 interventions encadrées par le SMIRIL ;
- 9 sorties accueillies par la STEP de Pierre-Bénite.

Des sorties en autonomie seront également accompagnées en amont avec les enseignants pour leur préparation (estimatif à ~40 sorties sur la base des années précédentes).

25 interventions grand public seront inscrites dans le cadre du Plan Rhône avec le soutien de l'Agence de l'eau. Parmi elles : des animations de découverte de l'île de la table ronde, la participation à la fête de la science et à la nuit de la biodiversité, les chantiers participatifs de nettoyage des berges du Rhône, des affûts castors, une journée évènementielle à l'occasion de la Fête de la nature. Le programme grand public garde une approche diverse et variée pour intéresser le plus grand type de public possible, petits et grands : promenades accompagnées, chantiers nature, ateliers, débats, sciences participatives…
Les **20 sorties découvertes** que nous accueillons et cofinançons annuellement pour l'accueil des groupes porteurs de handicaps et accueil de loisir seront également présentées dans cette demande.

Le temps passé pour le travail et les échanges avec nos partenaires sur les actions de sensibilisations est également valorisé.

Le Comité syndical, après en avoir débattu, valide à l'unanimité l'enveloppe projet présentée à hauteur de 296 479 €. Il autorise le Président à engager la demande de soutien auprès de l'Agence de l'eau et à signer tous documents nécessaires aux actions pour un montant de participation prévisionnelle de 207 535 €, soit un cofinancement à hauteur de 70%.

4. Proposition de restauration de la salle pédagogique d'accueil des scolaires à la base nature et d'inscription du projet au contrat « Eau & Climat » pour co-financement

Le Plan d'interprétation des îles et lônes du Rhône (2022) proposait, parmi les actions d'accueil des publics à engager, la réfection de la salle pédagogique dans les locaux du SMIRIL à Grigny-sur-Rhône (anciennement dite « salle aquarium »). Une mission de stage a été menée durant 4 mois en 2024 par une enseignante en reconversion professionnelle d'éco-interprète afin de faire le bilan d'utilisation de cette salle, de dresser les besoins des intervenants pédagogiques et de définir un projet de reprise de cette salle en cohérence avec les autres outils de découverte de l'espace naturel.

L'objectif de cette salle est de permettre aux intervenants pédagogiques de s'en servir comme introduction à leurs animations afin de poser le contexte territorial avant la partie sur le terrain (en fonction du niveau scolaire) et de l'utiliser en cas de mauvais temps pour une réorientation de l'intervention en intérieur, évitant ainsi l'annulation ou le report parfois compliquer de l'intervention. Sur cette base et après demande de devis, l'avant-projet a identifié un coût de 55 000 € pour la réfection de la salle pédagogique, principalement porté sur la réalisation d'une fresque murale représentant les milieux alluviaux et de la conception-production d'une maquette du territoire.

Cette action a été identifié comme éligible au contrat « Eau et Climat » 2025-2027, porté par la Métropole de Lyon et l'Agence de l'eau, ce qui apporterait une aide 50% pour la réalisation (soit 27 500 € HT).

Il sera proposé de réunir la commission accueil du public pour une réunion de travail au 2nd semestre 2025 afin de préciser le contenu des interventions. Cette action devra être réalisée d'ici au 31 décembre 2027.

Après en avoir débattu, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver la réalisation du projet d'investissement présenté sur la base d'un coût prévisionnel de 55 000 € HT, avec un soutien de 50 % de l'Agence de l'eau dans le cadre du contrat Eau & climat et d'un autofinancement de 50% ;
- De l'autoriser à signer le contrat métropolitain 2025-2027 avec tous les cocontractants sur la base du projet annexé au présent rapport ;
- De l'autoriser à effectuer toutes les démarches pour ce faire et à signer tous les documents utiles ;
- De l'autoriser à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ;
- De prévoir l'inscription de cette dépense au budget d'investissement 2026.

5. Proposition de renouvellement de la convention de partenariat avec la plateforme de Feyzin (Total Energies) pour la période 2025-2027

Le SMIRIL et la plateforme de raffinage TOTAL de Feyzin ont établis successivement depuis 2010 plusieurs conventions de partenariat visant à conforter les actions menées par le SMIRIL en termes de connaissance et de préservation de la biodiversité ainsi que sur les actions éducatives.

Les objectifs du soutien conventionné sont les suivants :

- Participer au financement des études et suivis permettant d'accroître les connaissances sur la biodiversité ;
- Participer au financement d'opérations, notamment de lutte contre les espèces invasives ;
- Participer aux actions menées par le SMIRIL pour développer la compréhension, la découverte du territoire prenant en compte les spécificités et la fragilité du territoire.

Ainsi, le SMIRIL rend annuellement un travail faisant un lien entre les études menées sur l'ensemble du territoire et la friche Lumière, formule différentes propositions d'actions dans lesquelles la Plateforme souhaiterait s'engager et organise des chantiers nature visant à faire découvrir l'espace naturel et impliquer les collaborateurs de la raffinerie sur une action favorable à la biodiversité.

Le montant du soutien au SMIRIL reste identique avec 10 000 € annuels, soit 30 000 € pour la période 2025-2027.

Compte tenu des actions positives développées pour impliquer les salariés et compte tenu de l'objectif de consolidation des liens avec les entreprises locales à travers l'Observatoire territorial de la biodiversité, le Comité syndical se prononce à l'unanimité pour la reconduction du partenariat sur la période 2025-2027.

6. Marché à procédure adaptée pour le transport des scolaires dans le cadre du programme d'éducation au fleuve (2026-2029)

Dans le cadre des actions d'éducation au fleuve le SMIRIL se charge de la gestion des transports, principalement au bénéfice des écoles dans le cadre du programme scolaire.

Le marché précédant, arrivant à échéance le 31 décembre 2025 ; le SMIRIL doit relancer une consultation auprès des transporteurs. Le marché serait proposé pour une période de 4 ans à compter du 1er janvier 2026 avec un montant maximum HT de 40 000 € par an, soit 160 000 € HT pour 4 ans.

Intitulé du marché : Transports de personnes (prioritairement scolaires), nécessaires pour rejoindre les lieux d'interventions pédagogiques dans le cadre des projets d'éducation à l'environnement développés sur le territoire des Îles et Lônes du Rhône.
Type de marché : fourniture de services - Marché à bons de commande passé en procédure adaptée
Publicité : Avis de publicité publié dans un JAL ou au BOAMP et sur une plateforme de dématérialisation
Calendrier prévisionnel :

- Publication à la mi-juillet 2025, limite de retour des offres au 20 septembre 2025.
- Analyse des offres 2ème quinzaine de septembre.
- Proposition du contrat retenu à la réunion du Comité syndical suivant l'analyse des offres.

Le Comité syndical approuve à l'unanimité la publication du marché dans ces conditions et autorise le Président du SMIRIL à lancer les procédures. L'autorisation de signature du marché fera l'objet d'une délibération en fin de procédure une fois le contrat connu.

État des décisions du Président et du Bureau – Informations diverses

- La mission de **médiation sécurité** pour la période estivale 2025 (juillet-août), commandée conjointement avec la commune de Vernaison, devrait débuter le 4 juillet. Nous attendons la finalisation de la proposition.
- La DDT a repris le travail sur le projet de **mise à jour de la règlementation sur l'espace naturel** (APPBHN, Stratégies des Aires protégées). Une réunion de présentation et de questions/réponses devraient être proposées aux élus délégués du SMIRIL à la fin de l'été, par la DDT, avant consultation des communes et acteurs intéressés annoncée pour du 15/09 au 15/12.
- Une réunion avec Mme la Sous-préfète a eu lieu en juin au sujet de la compatibilité des activités de **chasse sur l'île de la Table ronde** avec les autres usages et le niveau de fréquentation. Il apparaît que l'on ne sait actuellement pas qui délivre le bail de chasse à l'association Chasse elect. La qualité d'échange avec les associations communales de chasse a par ailleurs été soulignée et M. le Président proposera un échange avec la fédération départementale de chasse.
- Les **travaux de restauration écologique du Rhône** redémarreront en septembre (saison 2), une réunion d'échange a eu lieu en juin avec les habitants du quartier du Vieux port à Irigny. Une première réunion avait eu lieu en janvier en mairie.
- Le 4 juin a eu lieu le **Comité technique ABC** : la coordination des actions de l'Observatoire Territorial de la Biodiversité avance avec les communes impliquées. Il est encore temps pour les communes de formuler des souhaits d'actions ou des désigner zones à étudier. La mise en place d'un conventionnement avec chaque commune devrait être proposée, précisant les actions identifiées. Le compte-rendu a été envoyé et sera retransmis avec celui du Comité syndical.
- Comme prévu par la délibération du 26 mars 2025, le travail sur la possible **évolution du montant des cotisation des membres pour 2026** a été entamé. Le Bureau a formulé une hypothèse d'évolution de + 26 145 €, dont la répartition se ferait selon les statuts, faisant passer les cotisations des membres de 522 900 € à 549 045 €. La Métropole de Lyon et le Département du Rhône ont premièrement été destinataires des projections via leurs services techniques, puisqu'ils supporteraient 80 % de cette

augmentation. Cela a donné lieu a un audit de la Métropole sur la politique budgétaire du SMIRIL. Les communes seront très prochainement destinataires des mêmes éléments avec association des délégués.

- Comme demandé lors du dernier Comité syndical, un **état récapitulatif des dépenses sur les aménagements d'interprétation** a été dressé et remis aux délégués : 389 202,60 € ont été consommés pour 395 530 € de crédits ouverts lors du BP 2024 puis reportés pour finalisation sur le BP 2025.
- Mme Victoria Mari demande si le parking fait l'objet d'une surveillance par caméras. Il est répondu que le parking est équipé de caméras factices. Seul l'entrée du bâtiment a pu être équipé d'un suivi caméra. Le matériel a une quinzaine d'années et peut être considéré actuellement comme défaillant ou peu fiable (problèmes d'enregistrement).